Conditions Générales

Cours de piano — Marion Raymond — Valleiry

Année scolaire 2026 – 2027

1. Présentation

Les cours de piano sont dispensés par Marion Raymond à son domicile à Valleiry, dans un espace dédié à la musique. Les cours sont exclusivement individuels afin de proposer un accompagnement personnalisé et adapté au niveau de chacun.

Les élèves sont accueillis à partir de 5 ans, sans limite d'âge supérieure. Aucun prérequis en solfège n'est nécessaire : la théorie musicale est intégrée progressivement à travers les morceaux étudiés.

2. Organisation des cours

Horaires

Les cours ont lieu le mercredi, de 9h à 18h (hors vacances scolaires et jours fériés). Les créneaux sont fixes et réservés à l'année afin d'assurer régularité et progression. Une modification de créneau reste possible selon les disponibilités.

Instruments

L'instrument principal des cours est un piano à queue Yamaha G2. Un piano droit Pleyel ainsi qu'un piano numérique Casio sont également à disposition pour les séances d'éveil musical.

3. Calendrier des cours 2026 – 2027

Les cours suivent le calendrier scolaire de la Zone A (académie de Grenoble). Voici la liste de tous les mercredis de cours par trimestre :

Trimestre 1 — septembre à décembre (13 mercredis)

- Mercredi 2 septembre 2026
- Mercredi 9 septembre 2026
- Mercredi 16 septembre 2026
- Mercredi 23 septembre 2026
- Mercredi 30 septembre 2026
- Mercredi 7 octobre 2026
- Mercredi 14 octobre 2026
- Mercredi 4 novembre 2026
- Mercredi 18 novembre 2026
- Mercredi 25 novembre 2026
- Mercredi 2 décembre 2026
- Mercredi 9 décembre 2026
- Mercredi 16 décembre 2026

Vacances de la Toussaint : du 17 octobre au 2 novembre 2026
Mercredi 11 novembre 2026 : jour férié (Armistice) — pas de cours
Vacances de Noël : du 19 décembre 2026 au 4 janvier 2027

Trimestre 2 — janvier à mars (11 mercredis)

- Mercredi 6 janvier 2027
- Mercredi 13 janvier 2027
- Mercredi 20 janvier 2027
- Mercredi 27 janvier 2027
- Mercredi 3 février 2027
- Mercredi 10 février 2027
- Mercredi 3 mars 2027
- Mercredi 10 mars 2027
- Mercredi 17 mars 2027
- Mercredi 24 mars 2027
- Mercredi 31 mars 2027

Vacances d'hiver : du 13 février au 1er mars 2027

Trimestre 3 — avril à juin (11 mercredis)

- Mercredi 7 avril 2027
- Mercredi 28 avril 2027
- Mercredi 5 mai 2027
- Mercredi 12 mai 2027
- Mercredi 19 mai 2027
- Mercredi 26 mai 2027
- Mercredi 2 juin 2027
- Mercredi 9 juin 2027
- Mercredi 16 juin 2027
- Mercredi 23 juin 2027
- Mercredi 30 juin 2027

Vacances de printemps : du 10 au 26 avril 2027
Vacances d'été : à partir du 3 juillet 2027

4. Formules et tarifs

Les tarifs sont établis par trimestre. Le trimestre 1 compte 13 semaines de cours (hors vacances scolaires et jour férié du 11 novembre), les trimestres 2 et 3 comptent 11 semaines chacun. Si l'élève démarre le piano en cours d'année, le trimestre sera proraté.

Formule	Prix / cours	Trim. 1 (sept – déc)	Trim. 2 & 3 (janv – juin)
Cours de 30 minutes	30 €	390 €	330 €
Cours de 45 minutes	40 €	520 €	440 €
Cours d'1 heure	45 €	585 €	495 €
Excellence — 1 heure	50 €	650 €	550 €
Excellence — 1h30	65 €	845 €	715 €

Le Parcours Excellence Piano est accessible à partir de 7 ans, sur motivation et engagement.

5. Engagement et inscription

L'engagement minimum est d'un trimestre. Le paiement s'effectue en une fois, lors de l'inscription, pour le trimestre choisi.

Un cours d'essai est proposé avant tout engagement. Ce cours est payant, au tarif habituel selon la durée choisie.

Il est possible d'intégrer les cours à tout moment de l'année selon les places disponibles.

6. Modes de règlement

Les modes de paiement acceptés sont :

- Virement bancaire
- Carte bancaire
- Espèces
- Chèques

7. Absences et annulations

Absence de l'élève

En cas d'absence d'un élève, la leçon ne pourra généralement pas être reportée ni déduite du montant des honoraires.

Toutefois, en cas de situation exceptionnelle, une solution pourra être étudiée dans la mesure du possible.

Annulation par la professeure

Si une leçon devait être annulée par la professeure, elle sera bien entendu remplacée dans la mesure du possible ou déduite des honoraires.

Retard

En cas de retard, le cours ne pourra malheureusement pas être prolongé afin de ne pas impacter le temps de l'élève suivant. Merci de prévenir au plus tôt.

8. Résiliation

L'élève (ou son représentant légal) peut mettre fin aux cours à l'issue de chaque trimestre. Aucun remboursement ne sera effectué pour un trimestre en cours, sauf circonstance exceptionnelle étudiée au cas par cas.

Il est demandé de prévenir le plus tôt possible, idéalement avant la fin du trimestre en cours, afin de libérer le créneau pour un autre élève.

9. Vacances scolaires

Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires. Toutefois, des cours pendant les vacances restent une possibilité à définir ensemble selon les disponibilités.

10. Cours disponibles

Cours enfant (5 – 11 ans)

Une méthode bienveillante et structurée combinant éveil musical, solfège intégré directement dans les morceaux, écoute et ressenti, ainsi que le développement de la coordination et de l'autonomie.

Cours débutant (12 ans et plus)

Un apprentissage progressif pour adolescents et adultes, adapté au rythme de chacun, mêlant technique, lecture de partition et plaisir de jouer.

Cours intermédiaire et avancé

Approfondissement technique et musical pour les élèves ayant déjà une base solide, avec un travail sur le répertoire classique, contemporain, variété et musiques de films.

Parcours Excellence Piano (à partir de 7 ans)

Un parcours structuré inspiré du conservatoire, destiné aux élèves particulièrement motivés. Ce programme inclut un travail technique approfondi, une étude exigeante du répertoire et, si souhaité, une préparation aux concours, examens ou auditions.

11. Récital de fin d'année

Un récital de fin d'année est proposé aux élèves qui souhaitent présenter une pièce travaillée durant l'année. La participation est facultative.

12. Responsabilité et assurance

Les élèves mineurs sont sous la responsabilité de leur représentant légal en dehors du temps de cours. Il est recommandé de disposer d'une assurance responsabilité civile.

La professeure décline toute responsabilité en cas de dommage survenu en dehors du cadre strict du cours (trajets, attente, etc.).

13. Accompagnement des mineurs

Les parents ou le représentant légal sont responsables de l'accompagnement de l'enfant avant et après le cours (trajet, dépose et récupération).

Si une personne différente du parent ou représentant légal habituel doit venir récupérer l'enfant, merci de m'en informer au préalable.

14. Cadeau de bienvenue

En guise de cadeau de bienvenue, la première partition est offerte.

15. Flexibilité

Si la fréquence hebdomadaire ou l'engagement trimestriel ne correspondent pas à votre situation, n'hésitez pas à en parler — une adaptation est toujours possible.

16. Contact

Pour toute question ou inscription, vous pouvez me contacter directement via la page Contact du site internet ou par téléphone.

17. Acceptation des conditions

L'inscription aux cours de piano vaut acceptation des présentes conditions générales. Il est recommandé d'en prendre connaissance avant toute inscription.

18. Entrée en vigueur

Les présentes conditions générales sont applicables à compter du 1er septembre 2026 et pour toute la durée de l'année scolaire 2026 – 2027. Elles pourront être mises à jour pour l'année scolaire suivante.